

Madame, Monsieur,

Le Mont citoyen vous remercie de lui avoir fait part des revendications des grands-parents pour le climat (GPCLIMAT) que nous connaissons, plusieurs membres de notre comité et plusieurs membres et sympathisants du Mont citoyen étant également membres de GPCLIMAT.

Le Mont citoyen partage pleinement les inquiétudes de GPCLIMAT concernant l'impact sur le climat de la mobilité, de l'énergie des bâtiments et habitations et finalement l'impact de l'alimentation sur les émissions de GAS. C'est à ce titre que notre groupe a déposé un postulat visant le développement d'un plan climat communal en novembre 2020, plan climat que nous souhaitons ambitieux avec un objectif « zéro carbone » accompagné d'un calendrier précis de mise en œuvre.

Comme vous le relevez très justement, il y a urgence à passer de la prise de conscience à l'action pour freiner les conséquences nuisibles à l'environnement. Nous nous efforcerons dans les lignes à faire référence à notre bilan des 5 dernières années et à notre programme pour rester dans le domaine du concret.

Aspects liés à la mobilité

Le Mont citoyen s'engage depuis 2015 pour le renforcement du réseau et pour une amélioration des horaires des transports en communs. Nous avons notamment lancé une action citoyenne au mois de septembre 2020 avec un groupe d'habitants du quartier de Maillefer et des membres et sympathisants du Mont citoyen en faveur de la prolongation de la ligne 3 des TL jusqu'à Maillefer.

Lors du forum citoyen du mois de janvier 2021, le développement des transports publics a été plébiscité par les montaines et montains présent.e.s au forum et c'est tout naturellement que ce sujet figure au premier plan de notre programme pour la législature 2021-2026 sous la pilier écologie.

Notre programme prévoit également l'encouragement de l'utilisation des transports publics en offrant une subvention pour les étudiants.es et apprenti.es domicilié.es au Mont utilisant les transports publics.

Il prévoit en outre d'intégrer les modes de déplacement à vélo et à pied dans une réflexion globale et urbaine. Pour rappel, le Mont citoyen avait déposé un postulat visant le développement d'un plan d'action Vélo communal, qui avait été rejeté par le Conseil communal

Depuis 2017, nous militons pour la généralisation des zones 30km/h au Mont et avons notamment mené une campagne « coup de poing » durant la législature écoulée avec les habitants du quartier des Martines. Cette mobilisation a été coordonnée par un de nos candidats à la Municipalité et membre de GPCLIMAT. Cette mobilisation a permis de

débloquer le dossier de la zone 30km/h à la route des Martines et plus généralement au Mont qui s'était un peu enlisé dans les méandres administratifs.

Nous avons également inscrit au programme pour la législature à venir la poursuite, l'intensification et la réalisation de zones 30km/h et les zones de rencontre à 20km/h.

Notre groupe n'a pas encore formellement pris position ni inscrit dans son programme l'abandon des véhicules thermiques d'ici 2020 mais nous y sommes généralement favorables. Une telle mesure ne serait que peu efficace si elle ne s'inscrit pas dans un cadre plus large de la région lausannoise. Le plan climat de la ville de Lausanne allant dans ce sens, le Mont citoyen militera à n'en pas douter au côté de son grand voisin pour que cette mesure soit également étendue au territoire de notre commune.

Notre groupe a déposé une interpellation au mois de décembre 2020 au sujet de la lutte contre les îlots de chaleur mais nous n'avons hélas pas été suivis par la majorité du Conseil communal. Notre programme prévoit toutefois diverses mesures allant dans ce sens, dont notamment la promotion de toits végétalisés et le soutien à travers le fonds pour le développement durable, à accorder aux propriétaires soucieux de remplacer leurs haies de thuyas ou lauriers par des haies vives ou leur gazon par de la prairie. Nous soutenons également activement dans notre programme la charte des jardins.

Aspects liés à l'énergie des bâtiments et des habitations

Notre programme pour la législature s'est fixé pour objectif de passer de la « société à 2000 watts » à « une société zéro carbone » avec un échéancier précis et des objectifs clairs pour le Mont.

L'atteinte de cet objectif passera d'une part par des mesures d'encouragement pour que chaque Montain et chaque Montaine fasse sa part et réduise sa consommation d'énergie. L'efficacité énergétique offre encore un potentiel important mais l'objectif de « zéro carbone » ne sera atteignable que si collectivement, nous arrivons à réduire notre consommation et notre dépendance aux sources d'énergie quelles qu'elles soient. D'autre part, nous souhaitons que des normes plus contraignantes soient intégrées à la révision du plan général d'affectation et de son règlement.

Nous proposons également que la rénovation des bâtiments communaux soit planifiée et intégrée au plan d'investissement.

Nous voulons encourager le déploiement d'énergies renouvelables partout où cela est possible, notamment en faisant la promotion du cadastre solaire de la Confédération et communiquer plus largement autour des subventions disponibles.

Aspects liés à l'alimentation

Toujours en référence à notre programme, nous voulons promouvoir l'agriculture bio et locale en informant la population sur les producteurs de la commune offrant des produits bio mais nous voulons aussi encourager la population à jouer un rôle plus actif dans leur alimentation. Pour ce faire nous allons déposer avant l'été un postulat ou une interpellation pour que les futurs plans de quartier incluent obligatoirement un emplacement pour des jardins communautaires.

Nous voulons aussi agir sur le plan de la formation, en mettant à la disposition de la population des moyens et des formations pour une gestion de la nature plus biodiversifiée. Cela peut par exemple passer par la création de jardins éducatifs permacoles autour de toutes les écoles communales, un autre point de notre programme.

Le 26 septembre le groupe Le Mont citoyen a organisé un grand cortège pour la mobilité douce qui a permis à une centaine de personnes de marquer leur attachement à la biodiversité et à la mobilité douce en défilant à pied ou en vélo au pas des chevaux tirant une calèche. Le cortège s'est terminé devant le collège du Mottier qui a permis à un enseignant du Mont d'exposer avec passion aux participants la genèse du jardin de permaculture.

Nous pensons que nos autorités ont un rôle important à jouer dans la vulgarisation des bonnes pratiques, par exemple par la mise en application de la charte des jardins au niveau de la commune mais aussi en en faisant sa promotion auprès des propriétaires.

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous voulons soutenir à travers le fonds pour le développement durable les propriétaires souhaitant remplacer leurs haies de thuyas et de lauriers, comme nous voulons soutenir la végétalisation des toits plats partout dans la commune.

Finalement, notre groupe est déjà intervenu au Conseil communal pour que des mesures concrètes soient prises pour que la commune du Mont renonce à l'emploi de pesticides de synthèse et que la commune du Mont soit déclarée commune sans OGM, malheureusement, sans beaucoup de succès.

Conclusion

Nous partageons une très grande partie des revendications de GPCLIMAT et mettrons tout en œuvre pour qu'un maximum d'éléments du programme du Le Mont citoyen puissent être concrétisés au plus vite, conscients que l'heure est aux actions déterminées et plus aux atermoiements.

Notre programme est complet et ambitieux et nous sommes bien conscients que nous n'aurons pas l'énergie et les ressources nécessaires pour tout mettre en œuvre immédiatement. Toutefois, nous avons hélas conscience que notre marge d'action et d'influence se trouve encore limitée de par notre statut minoritaire tant au sein du Conseil communal que de la Municipalité. Nous nous devons par conséquent d'arriver à construire des majorités avec nos collègues d'autres partis si nous entendons arriver à peser concrètement sur la mise en œuvre de notre programme.

Nous nous réjouissons du fait que notre groupe puisse compter sur le soutien du SEL (6 conseillers communaux) pour la plupart des thématiques mises en avant par notre groupe. Il demeure que notre groupe ne compte pour l'heure pas plus de 15 conseillers communaux sur 65 et qu'un seul municipal sur 7.

Notre marge de manœuvre et d'action est ainsi limitée par notre statut de minoritaire. C'est une des raisons pour lesquelles le Mont citoyen n'agit pas seulement au niveau institutionnel (Conseil communal et Municipalité) mais aussi grandement au niveau de démarches citoyennes dont nous sommes un des principaux si ce n'est le principal instigateur au Mont. Le récent succès de notre opération de ramassage des déchets n'en est qu'une des illustrations concrètes.

Nous restons volontiers à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire. Il serait peut-être intéressant, lorsque des échanges en personne seront à nouveau plus faciles, d'explorer ensemble quelles synergies et collaborations pourraient être mises en œuvre pour faire avancer ensemble notre cause commune.

Avec nos meilleures salutations.

Le comité du Mont citoyen